

BY STALINDRIVE

PERMIS VOITURE ▾

PERMIS MOTO ▾

FINANCEMENTS ▾

AGENCES ▾

AVIS

ESPACE ÉLÈVES ▾

CONTACT

Chèque permis de conduire : l'aide de l'Île de France

Financez votre permis avec l'auto-école by Stalindrive grâce à vos chèques permis Île-de-France. Découvrez comment et à quelles conditions.

Contactez nous

Quelles sont les conditions ?

Avoir entre 18 et 25 ans et avoir obtenu son code de la route

Pas plus. Pas moins.

Être en insertion professionnelle

Vous êtes en mission locale accompagné dans le cadre d'un CEJ ou d'un PACEA, demandeur d'emploi résidant dans un quartier prioritaire ou une zone rurale, ou votre formation est financée par la région.

Résider en Île-de-France

Ça tombe bien, c'est la région Île-de-France qui finance.

BY STALINDRIVE

[PERMIS VOITURE](#) ▾[PERMIS MOTO](#) ▾[FINANCEMENTS](#) ▾[AGENCES](#) ▾[AVIS](#)[ESPACE ÉLÈVES](#) ▾[CONTACT](#)

**100% pris en charge par le chèque
Île-de-France**

👉 sans reste à charge !

- Formation au **code de la route**
- **20 heures de conduite** sur boîte manuelle
- Service client qui vous répond en moins de 2h
- Accompagnement jusqu'à l'examen

J'en profite

Compléter le formulaire

Remplir ce **formulaire**.
Si vous avez déjà les **chèques** de la région, joignez-les directement dans le formulaire.

Signer le contrat de formation

L'Auto-école By Stalindrive vous envoie par mail le contrat de formation à signer électroniquement.

Si je n'ai pas encore les chèques IDF

Si vous n'avez pas encore les chèques, nos équipes vous contactent pour vous aider à faire la demande

La formation est validée

Dès validation par la région vous recevrez un mail de confirmation de notre part vous signifiant que vous pouvez passer

Après réception,
vous les
envoyez via le
formulaire ci-
dessous.

Après envoi des
chèques à
l'auto-école et
signature du
contrat.

L'aide au permis de conduire de l'Île-de-France, aussi appelée chèque permis de conduire, est un dispositif régional destiné à aider les jeunes Franciliens en formation ou en recherche d'emploi à surmonter les obstacles financiers liés à l'obtention de leur permis de conduire. On vous explique comment en bénéficier et les démarches à suivre pour l'utiliser avec l'Auto-école By Stalindrive.

Au sommaire

- [Qui peut en bénéficier ?](#)
- [Montants et versements](#)
- [Comment en bénéficier ?](#)

Aide au permis de conduire de l'Île-de-France : qui peut en bénéficier ?

Les jeunes qui cherchent à s'insérer professionnellement peuvent parfois être confrontés à des difficultés pour financer leur permis de conduire, qui est pourtant un élément clé pour accéder à l'emploi ou réussir un projet professionnel. Ces difficultés touchent particulièrement les jeunes sans qualification qui désirent suivre un parcours de formation ou de professionnalisation.

des jeunes, il peut couvrir une partie ou la totalité des coûts du permis de conduire.

Le Chèque Permis Île-de-France est une subvention qui s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans résidant en région Île-de-France et engagés dans un parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi. Ce chèque permis concerne plus spécifiquement :

- Les jeunes qui suivent une **formation financée par la région** ;
- Les jeunes inscrits dans une **mission locale** ;
- Les jeunes titulaires de **contrat d'engagement jeune (CEJ)** ;
- Les **demandeurs d'emploi** habitant dans des quartiers prioritaires (dits quartiers politique de la ville) ou des zones rurales.

Retrouvez toutes les **aides au permis** disponibles, dans notre article dédié.

Chèque permis Île-de-France : montants et versements

L'aide régionale au permis de conduire en Île-de-France est destinée à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes franciliens. **Cette aide peut atteindre jusqu'à 1000 euros sous forme de chèques**, couvrant une partie ou la totalité des frais de formation et d'obtention du permis de conduire.

Elle est remise au bénéficiaire en plusieurs versements en fonction de l'avancement de sa formation. **Le premier, d'une valeur de 500€, est**

Comment bénéficier du chèque permis Île-de-France ?

Plusieurs étapes sont nécessaires à l'obtention de l'aide au permis de la région Île-de-France :

- Tout d'abord, il faut **contacter une auto-école** agréée pour effectuer une demande de formation au permis de conduire et obtenir un devis détaillé;
- Une fois le devis obtenu, le bénéficiaire doit **remplir un dossier de demande d'aide** auprès de la région Île-de-France en y joignant le devis détaillé;
- Si la demande est acceptée, le bénéficiaire reçoit des chèques qu'il remettra à l'auto-école en plusieurs fois, en fonction de l'avancement de sa formation.

À l'Auto-école By Stalindrive, nous soutenons activement l'insertion professionnelle des jeunes en les aidant à obtenir leur permis de conduire. Nous acceptons donc divers financements tels que le **chèque permis Île de France**, mais aussi d'autres types d'aide comme le **permis CPF** et l'**aide pour les apprentis** en CFA.

BY STALINDRIVE

PERMIS VOITURE ▾

PERMIS MOTO ▾

FINANCEMENTS ▾

AGENCES ▾

AVIS

ESPACE ÉLÈVES ▾

CONTACT

© 2025 Auto-école By Stalindrive. site réalisé par Vroomvroom.fr | Mentions légales | Médiateur | Données personnelles

